DISSERTATION

N° 186.

SUR

LA RAGE COMMUNIQUÉE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 1^er^ août 1827, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR A. LIZET, de Saint-Paul,

Département du Cantal.

Occasio præceps.

HIPP., sect. 1, aph. 1.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1827.

A MA MÈRE.

Gage d'amour et de respect.

A MON FRÈRE,

CHARLES LIXET,

Témoignage d'amitié et de reconnaissance.

DISSERTATION

SUR

LA RAGE COMMUNIQUÉE.

Il est presque impossible de fixer l'époque où la rage s'est montrée pour la première fois ; plusieurs auteurs pensent qu'elle a commencé à sévir vers les premiers siècles de l'ère chrétienne ; mais on est porté à croire que ses premiers ravages sont beaucoup plus anciens, lorsqu'on considère que les causes qui font naître cette maladie ont dû, de tout temps, exercer leur funeste influence sur l'homme et les animaux. Divers passages des auteurs les plus anciens nous confirment dans cette idée.

Neuf cents ans avant notre ère, Homère fait dire à l'un de ces héros, Teucer, s'adressant à Agamemnon : « Déjà huit fléches, parties de mon arc, ont percé huit jeunes et vaillans guerriers ; mais, parlant d'Hector, je ne puis atteindre ce chien enragé. » (*Iliad.*, *liv.* 8.) Cinq cents ans après Homère, Xénophon dit, au sujet des Cérasontains : « Quoiqu'ils n'eussent commis aucun crime, ils craignaient cependant que, tels que des chiens, nous ne fussions devenus enragés. » (Liv. 5). Les expressions dont se servent ces deux auteurs, quoique prises dans le sens figuré, prouvent qu'ils avaient connaissance de la rage canine ; cependant *Hippocrate* n'en dit pas un mot. Quoique *Démocrite*, son contemporain, paraisse avoir voulu désigner cette affection, en par-

lant de la maladie qu'il appelle *incendie des nerfs*, et d'après *Aurélianus*, non-seulement *Démocrite* aurait connu la rage, mais il l'aurait décrite telle que l'homme l'éprouve, et il aurait indiqué le traitement qu'on devait lui opposer.

Aristote, qui vivait un demi-siècle après ceux-ci, est le premier qui ait parlé formellement de cette maladie. « La rage, dit-il, rend les chiens furieux, et tous les animaux qui mordent en cet état, deviennent enragés, si ce n'est l'homme; plus bas : « Cette maladie emporte les chiens et les animaux que les chiens ont mordus, excepté l'homme. » (Liv. 8, cap. 22.)

Tout porte donc à croire que la rage canine était connue dès la plus haute antiquité, mais il serait difficile de prouver que cette maladie ait été observée chez l'homme. Les médecins grecs gardent le silence à cet égard. Ce qui nous porte à croire qu'elle devait être excessivement rare dans le pays qu'ils habitaient, si toutefois elle s'y montrait.

De nos jours il est encore fort douteux qu'elle s'y développe jamais. *Volney* et *Des Genettes* rapportent que cette maladie est inconnue en Égypte, en Syrie et dans les îles de la Grèce; ils disent que non-seulement on ne l'y observe point, mais que les habitans du pays ne l'ont jamais connue. D'après cela doit-on être surpris que les écrits du père de la médecine et ceux de ses contemporains ne fassent aucune mention de la rage?

Si cette maladie paraît avoir été inconnue des médecins grecs, elle ne le fut pas des Romains, surtout vers la fin de la république; ils la regardaient, il est vrai, comme nouvelle chez l'homme; et, selon *Plutarque*, elle n'aurait commencé à se développer chez lui que du temps d'*Asclépiade*, qui vivait deux cent cinquante ans environ après *Aristote*. *Celse* est le premier qui nous en ait donné une description assez bonne pour le temps où elle fut faite; il l'appelait *rabies*, il se servait aussi du mot *hydrophobie*. Il la considérait comme une affection extrêmement grave; voici ses expressions : « *Solet autem, ex eo vulnere, ubi parùm occursum est, aquæ timor nasci, ὑδροφοβίαν Græci appellant; miserrimum genus morbi in quo simul æger, et siti, et*

aquæ metu cruciatur, quo oppressis in angusto spes est. » (Lib. 5, cap. 2, p. 278.)

Un siècle après, *Cœlius Aurélianus*, et ensuite *Galien*, parlèrent plus au long de la rage. Le premier appelait la maladie *cynolissa*, et *phobodypsus* le malade qui, tourmenté de la soif, a cependant horreur de l'eau.

Les auteurs modernes lui ont également donné différens noms; *Sauvages* l'appelle *phrenitis latrans*, phrénésie aboyante; BOERHAAVE *rabies canina*; ANDRY, PORTAL et la Société royale de médecine, *rage* λυσσα, *lyssa* des Grecs.

Opinions des auteurs sur la nature de la rage.

Les auteurs sont d'une opinion contraire sur la nature de cette maladie; ils s'en sont fait chacun une idée particulière. *Pline* le naturaliste dit que la cause de la rage est due à un ver que les chiens portent sous leur langue. (Hist. lib. 29, chap. 5.) L'opinion de ce grand homme, quoique ridicule, fut adoptée par plusieurs médecins, qui cherchèrent et crurent trouver des vers jusque dans le cerveau et la moelle épinière des individus qui avaient succombé, et ils ne manquèrent pas de leur attribuer les symptômes de la rage. Plusieurs auteurs modernes pensent que cette maladie dépend d'une inflammation de la membrane muqueuse des voies aériennes et du pharynx : tels sont les docteurs *Baud*, *Fothergill*, etc. Plusieurs autres la considèrent comme une affection nerveuse : *Mead*, *Portal*, etc., sont de ce nombre. Quelques médecins la regardent comme une affection tétanique déterminée par une cause spécifique qui est le virus rabifique.

Enfin M. *Bosquillon* pense et soutient que la rage n'est qu'une affection de l'esprit, et qu'elle n'est pas contagieuse. Plût au ciel que l'opinion de M. *Bosquillon* fût vraie! mais malheureusement pour l'humanité tous les faits déposent contre lui.

Nature du virus rabifique. En vain fera-t-on des efforts pour con-

naître la nature de cet agent ; elle sera toujours pour nous un mystère inexplicable. Que nous importe d'ailleurs d'en connaître la nature ? cette connaissance pourrait-elle nous indiquer la manière de détruire le mal ou d'arrêter ses effets ? Connaissons-nous mieux la nature du virus syphilitique, variolique, etc. ? Sa nature nous est donc inconnue, mais son existence nous est parfaitement démontrée. Nous savons encore que ce virus peut être communiqué d'individu à individu, et qu'une fois introduit dans l'économie il produit, s'il y reste, les plus déplorables effets.

Siége de la rage. L'opinion des hommes de l'art est encore partagée dans cette question. Les médecins du siècle d'Auguste croyaient qu'elle avait son siége sur l'estomac ou le diaphragme, à cause des sanglots et des vomissemens que l'on observe dans cette maladie. Plusieurs médecins modernes pensent que toutes les parties de l'animal sont infectées, la preuve disent-ils, c'est que non-seulement tous les fluides, tels que le sang, la sueur, le fluide séminal, la salive, etc., etc., mais encore les solides, comme les muscles, les nerfs, la substance cérébrale, peuvent transmettre la rage : c'est là l'opinion de *Boerhaave*, de *Wan-Sviéten*, de *Sauvages*, etc.; d'autres médecins non-moins célèbres se sont bornés à admettre le virus seulement dans la salive, et dans la plaie où il a été déposé. MM. *Leroux*, *Bonteille*, *Enaux* et *Chaussier* sont de ce nombre. M. *Rossi de Turin*, dit que les nerfs encore fumans partagent avec la salive, la propriété de communiquer cette affection. Les faits que l'on trouve dans les auteurs, et les expériences que l'on a faites pour décider ces questions, semblent prouver que la salive et le mucus bronchique sont les seules parties de l'économie infectées, et capables de transmettre la maladie.

Causes de la rage.

On a regardé comme cause de la rage la mauvaise nourriture, la privation d'eau et la faim. S'il en était ainsi, les animaux sauvages, tels que le loup, le renard, le blaireau, qui ne trouvent pour nourriture que des cadavres pourris, et en petites quantité, devraient être très-disposés à cette maladie : cependant nous voyons très-peu de ces animaux devenir enragés; et le chien, au contraire, qui a ses repas ordinairement réglés, en est très-souvent victime. On a dit encore que les grands froids et les grandes chaleurs prédisposaient les animaux à cette affection, si cela est vrai, la rage doit être plus fréquente vers les pôles et dans les régions brûlantes de l'équateur que dans les contrées tempérées. Cependant, nous avons vu plus haut que cette maladie était inconnue en Égypte et en Syrie, quoique les chiens, en grand nombre dans ce pays, soient errans et sans maître, et ne se nourrissent que des cadavres pourris qu'ils rencontrent dans les campagnes. Barrow, dans un voyage fait dans l'intérieur de l'Afrique, dit que la rage est inconnue aux environs du Cap de Bonne-Espérance et dans la Cafrerie. Il paraît qu'elle n'est pas très-commune vers le nord de la Russie. Ce n'est pas non plus pendant les grandes chaleurs de l'été et les grands froids de l'hiver qu'on observe le plus grand nombre d'animaux enragés, mais au contraire pendant les saisons tempérées, comme le printemps et le commencement de l'automne.

Ce n'est donc pas la mauvaise nourriture, ni la privation d'eau, ni les grandes chaleurs, ni les grands froids, qui concourent au développement de cette maladie, comme le pensent plusieurs auteurs ; mais, comme le veut *Boerhaave*, le passage des grands froids aux grandes chaleurs, et *vice versâ* ; l'expérience et l'observation viennent à l'appui de cette opinion. Il est en effet prouvé par l'expérience que c'est pendant les mois de l'année où la température varie beaucoup, tels que les mois d'avril, de mai et de septembre, qu'on observe un grand nom-

bre d'animaux enragés, et l'on voit, par l'observation, que cette maladie est beaucoup plus fréquente dans les pays où la température varie souvent que dans ceux où elle est plus uniforme. C'est ainsi que dans la France, l'Allemagne et les régions qui se trouvent aux mêmes degrès de latitude, où la température varie quelquefois de trente degrès dans l'espace de quelques mois, on voit très-souvent la rage se développer, tandis qu'elle devient d'autant plus rare qu'on s'éloigne de ces régions, et finit par disparaître entièrement lorsqu'on arrive dans les climats où la température est presque toujours la même, soit en froid, soit en chaud, comme dans les pays brûlans de l'Afrique ou dans les glaces du nord.

Animaux sujets à la rage.

Parmi les animaux de nos contrées, le loup, le chien, et les espèces voisines nous paraissent être les seuls sujets à la rage. Cependant quelques auteurs, d'une opinion contraire, soutiennent que la rage contagieuse, ou susceptible de se transmettre par la morsure de ceux qui en sont affectés, peut survenir spontanément chez l'homme et tous les animaux. On invoque à l'appui de ce dernier sentiment les noms d'*Aureliamus*, de *Phorphyrus*, *de Fernel*, etc. Mais si plusieurs exemples nous prouvent que le chien, le chat, le loup et le renard sont affectés de la rage d'une manière spontanée, il nous paraît fort douteux qu'on ait vu chez nous d'autres animaux la contracter autrement que par communication.

Animaux susceptibles de communiquer la rage.

Tous les animaux sujets à la rage spontanée peuvent la communiquer à ceux de leur espèce, aux autres quadrupèdes et à l'homme. Il n'y a qu'une seule opinion sur ce point; mais plusieurs auteurs pensent que tous les animaux ont la faculté de la transmettre. Ils appuient leur opinion sur une foule d'observations; ainsi ils

disent qu'un canard enragé a transmis la rage, qu'un âne a communiqué cette maladie à une fille en la mordant; qu'un père embrassant ses enfans au moment où il allait succomber à la violence de cette maladie, leur communiqua à tous la rage, etc. Que devons-nous penser de tous ces rapports, si nous les comparons à tant d'autres qui prouvent le contraire, et aux belles expériences faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par des hommes si éclairés et si dignes de foi? car il résulte de ces expériences, à l'exception d'une seulement, que l'homme n'est pas susceptible de transmettre cette maladie. En effet, M. *Dupuytren* assure qu'il n'est jamais parvenu à communiquer la rage à des chiens, soit en leur faisant manger des morceaux de chairs d'individus morts de la rage, soit en inoculant de la salive de ces mêmes individus dans des plaies faites à des chiens, soit enfin en leur faisant manger du pain qu'il imbibait de salive, en le frottant contre les gencives d'un individu en proie à cette cruelle affection. Cependant MM. *Breschet* et *Magendie*, répétant les mêmes expériences, sont parvenus à inoculer la rage à un chien, qui lui-même l'a communiquée à d'autres chiens. Mais en voyant tant d'autres faits prouver le contraire de celui-ci, n'est-on pas porté à croire que la rage n'a pas été inoculée à cet animal, mais qu'elle s'est déclarée spontanément chez lui, comme cela arrive à tant d'autres de ces animaux? Il est encore probable que les herbivores ne communiquent pas cette maladie. Le fait suivant vient à l'appui de cette opinion.

Une vache devient enragée dans une vacherie pendant le mois d'août de l'année 1812, la maladie resta inconnue jusqu'à ce que l'animal fut prêt à succomber. Lorsque les premiers signes de la rage parurent, cette vache devint triste, abattue, ne voulant ni boire ni manger : bientôt elle eut quelques petits accès, cependant elle se laissait têter par son veau, et le vacher ne manquait pas de la traire comme les autres. Le second jour de la maladie, vers le soir, elle commença à laisser tomber des baves de la bouche, et le lendemain matin, elle l'avait toute écumeuse : les accès étaient plus forts et plus fréquens; le vacher fut obligé de la faire tenir pour la traire ; elle ne donna presque pas de

lait ; le veau la tétait toujours. Comme elle tirait sa langue hors de la bouche, et semblait broyer quelque chose entre ses dents, le vacher crut qu'elle avait mangé quelque chose qui s'était arrêté au fond de la gorge. Pour s'en assurer, il plongea son bras tout nu dans la gueule de l'animal, qui devint furieux ; le vacher, en introduisant la main, eut plusieurs doigts écorchés. Enfin, cet homme chercha pendant quelques instans au fond de la gorge, et ne trouva rien ; il ne prit d'autres soins de sa blessure que celui de l'essuyer en la frottant contre son pantalon.

L'animal n'ayant pas un moment de repos, on fut obligé de le renfermer dans une écurie où se trouvait une troupe de moutons. On lui donna du foin, mais au lieu de le manger, il le rejettait aussitôt après l'avoir pris, le disperçant çà et là à travers l'écurie ; ce foin était aussitôt mangé par les moutons. On lui présenta de l'eau, mais à l'aspect du liquide, il devint furieux. Ce fut alors seulement qu'on se douta de la maladie, et qu'on se rappela d'avoir vu, environ un mois auparavant, un chien que les vaches poursuivaient à travers la montagne, sans que l'on eut attaché à cela la moindre importance. Un artiste vétérinaire est appelé pour lui donner des soins ; il reconnaît aussitôt les symptômes de la rage.

Le vacher se croit alors perdu ; il montre les écorchures de ses doigts, et raconte ce qui s'est passé ; de plus, il avait bu du petit-lait et mangé du caillé dont le lait de l'animal faisait partie. Le pâtre en avait fait autant ; mais l'artiste vétérinaire le rassura, en lui disant de ne pas craindre, que tous les animaux qui se *nourrissaient d'herbe* ne donnaient point la rage, d'être tranquille, et de n'employer aucun traitement ; et pour le rassurer encore davantage, il plongea lui-même sa main à plusieurs reprises dans la gueule de l'animal. Dans ce moment celui-ci restait couché, mais parfois il se relevait pour retomber un instant après ; enfin, il périt la nuit suivante.

Le vacher et le pâtre ne firent aucun traitement, et n'éprouvèrent aucun accident ; le veau qui avait été jusqu'à ce qu'on reconnût la maladie, et les moutons qui avaient mangé le foin souillé par les baves

de l'animal, continuèrent à se bien porter. Ce fait, dont j'ai été témoin, joint à plusieurs autres du même genre qu'on trouve dans les auteurs, portent à croire que le lait, la salive, et même la morsure des vaches ne communiquent pas la rage. Il est probable que les autres ruminans sont dans le même cas.

Voies par lesquelles le virus peut entrer dans l'économie.

Le virus peut entrer dans l'économie, disent plusieurs auteurs, par trois voies différentes : la peau, les surfaces muqueuses et les plaies. D'après les anciens, tels que *Dioscoride*, *Galien*, *Ambroise Paré*, etc., la salive des animaux enragés, appliquée sur la peau, suffit pour communiquer la rage. *Sauvages* rapporte qu'un homme devint enragé pour avoir enfoncé sa main nue dans la gueule d'un loup sans avoir été mordu. On trouve plusieurs faits du même genre dans différens auteurs; mais plusieurs médecins pensent qu'il faut pour cela que l'épiderme soit divisé : l'on sait que M. *Bosquillon* portait, sans crainte, ses doigts dans la bouche de ses malades, sans que jamais il lui soit arrivé aucun accident. M. *Boissière* rapporte l'histoire d'un homme qui écorcha un loup enragé, qui souilla ses mains du sang et de la bave de l'animal, sans qu'il portât par la suite la peine de sa cupidité. Ces faits et plusieurs autres qu'on trouve dans les auteurs, nous portent à croire que la peau intacte est un voile impénétrable au virus rabifique. Voyons maintenant s'il en est de même de la membrane muqueuse. Plusieurs faits semblent prouver que le virus peut pénétrer cette membrane. *Paulmier* rapporte que des bœufs et des moutons sont devenus enragés pour avoir mangé du foin sur lequel avait reposé un cochon enragé; que des chiens ont contracté cette maladie pour avoir léché la bouche d'un autre chien qui avait succombé à la rage; enfin, MM. *Eneaux et Chaussier* assurent avoir vu un homme attaqué de cette maladie pour avoir reçu sur ses lèvres la bave d'un chien enragé. Mais si ces faits sont vrais, que devons-nous penser de ces anciens peuples de l'Afrique (les Psylles), qui appliquaient leur

bouche sur une plaie faite par un serpent ou un animal enragé, afin d'en enlever le venin que les dents de ces animaux y avaient déposé, et l'on sait que c'est par ce même moyen que les Marses, en Italie, parvenaient à guérir les personnes mordues par les animaux enragés. Il n'est donc pas bien prouvé encore que la membrane muqueuse soit perméable au virus rabifique ; mais ce qui est bien prouvé, c'est son intromission par les plaies. Ce cas est hors de doute : l'animal fait avec ses dents empoisonnées la plaie et y dépose le venin ; celui-ci reste pendant un temps plus ou moins long sans action, la plaie se ferme comme s'il n'existait pas ; mais, au bout de quelque temps, il manifeste sa présence, et son action est d'autant plus grande et d'autant plus prompte que les circonstances favorables à son développement sont plus nombreuses ; il semble porter son action sur le système nerveux ; il s'empare de ces organes, les modifie, et de cette action résultent les phénomènes que nous voyons se passer dans cette cruelle maladie.

Signes de la rage chez le chien.

Lorsque la rage commence à se déclarer, l'animal devient triste, abattu ; il fuit la lumière, cherche l'obscurité et la solitude ; il a l'œil hagard, fixe, refuse les alimens, fuit les liquides et ce qui lui en représente l'image ; il n'aboie point, il grogne ; bientôt il quitte la maison de son maître et ne le connaît plus, sa marche, accélérée et ralentie tour à tour, est comme incertaine ; il tient la tête baissée, la queue serrée, et sa bouche laisse échapper une bave écumeuse ; il se jette sur tout ce qu'il rencontre, sans s'acharner ; il marche autant que ses forces le lui permettent, traînant après lui l'épouvante et la terreur ; enfin, épuisé de fatigue, il tombe et meurt au milieu des plus horribles convulsions. Cependant quelques-uns de ces signes peuvent manquer et l'animal être enragé. L'on a vu des loups et des chiens boire et manger après avoir mordu plusieurs personnes. J'en ai vu traverser des rivières sans y être contrains. Il n'est donc pas toujours

facile de reconnaître la maladie ; mais pour s'en assurer, il suffit de renfermer l'animal ; il périra dans trois ou quatre jours dans des convulsions s'il est enragé, et il continuera de vivre ou il périra dans un état plus calme s'il est affecté d'une autre maladie.

Symptômes de la rage chez l'homme.

Les premiers phénomènes sont l'inquiétude morale et physique, l'insomnie, les rêves sinistres ; bientôt il commence à éprouver une douleur plus ou moins vive à l'endroit de la blessure. Si la plaie est ouverte, ses bords se renversent, les chairs se tuméfient, deviennent rouges et laissent suinter une sérosité roussâtre et sanguinolente ; si la plaie est fermée, la cicatrice prend une teinte bleuâtre, elle se gonfle, s'ulcère et s'ouvre quelques fois pour laisser suinter une plus ou moins grande quantité de pus séreux mêlé de sang. Dès-lors le malade commence à éprouver des lassitudes dans les membres, il devient triste, morose ; il cherche la solitude, laisse échapper quelques soupirs ; la tête devient pesante, douloureuse ; le pouls est fréquent, dur et serré ; il ressent des frissons bientôt suivis de chaleur, et des frémissemens qui s'étendent de la plaie à toutes les parties du corps, et semblent se terminer à la gorge et à la poitrine ; ses membres s'affaiblissent, il perd l'appétit ; il survient des nausées, des vomissemens. Au bout de deux jours, le malade éprouve des resserremens si violens à la poitrine et à la gorge, qu'ils deviennent insupportables ; la respiration est de plus en plus douloureuse et pénible ; il est glacé d'effroi à l'aspect des liquides et d'un objet qui réfléchit la lumière, il se plaint d'une grande chaleur et d'une soif dévorante, il ne peut satisfaire l'envie de mordre qui se fait vivement sentir ; il prie les personnes qui se trouvent auprès de lui de s'éloigner ou de le tenir lorsqu'il sent approcher les accès de fureur. Dans le moment de l'accès, il a les yeux rouges, étincelans ; la figure animée, la voix rauque et voilée, la bouche remplie d'une bave écumeuse ; alors il n'a plus de repos, il cherche à assouvir sa fureur sur tout ce qui l'entoure, dé-

chire tout ce qu'il peut saisir ; enfin ses forces l'abandonnent, sa voix s'affaiblit, son pouls devient inégal, intermittent; une sueur froide inonde son corps, ses traits se décomposent, et alors la mort vient mettre fin à ses cruelles souffrances.

Autopsie cadavérique.

L'ouverture des cadavres n'a montré aucune lésion constante. Plusieurs fois on a trouvé les membranes du cerveau et de son prolongement rachidien enflammés ; le pharynx, l'œsophage, le larynx et les membranes des bronches, ont présenté souvent de la rougeur. M. *Trolliet* assure qu'il a trouvé ces organes enflammées dans six ouvertures d'individus morts de la rage. M. *Dupuytren*, au contraire, dit n'avoir observé aucune trace d'inflammation sur dix-sept ouvertures qu'il a faites des personnes qui avaient succombé à cette maladie. Rien n'est par conséquent plus incertain que ce qu'ont observé les auteurs dans l'autopsie des cadavres d'individus morts de cette affection.

Diagnostic.

Il n'est pas en général difficile. On ne peut confondre la rage qu'avec l'hydrophobie, mais ces deux affections ont tant de rapports entre elles, que bien souvent le diagnostic devient obscur. Il faut alors, pour l'éclairer, dit M. le professeur *Chomel*, réunir et comparer tous les signes que fournit l'histoire de la rage, d'une part, et celle de l'hydrophobie de l'autre. Je ne crois pas qu'on puisse mieux distinguer ces deux affections que ne l'a fait ce savant professeur, dans le Dictionnaire de médecine, à l'article *Hydrophobie*. « L'individu qui offre des symptômes hydrophobiques, dit-il, a ou n'a point été mordu par un animal atteint ou suspecté de la rage; si l'individu ne se rappelle pas avoir été mordu, si l'examen de toutes les parties extérieures de son corps ne laisse apercevoir aucune plaie ou cicatrice; on doit regarder comme certain que la maladie qu'on observe n'est pas la

rage communiquée, et le rapprochement des autres circonstances confirmera cette opinion. Si, au contraire, le sujet a été mordu par un animal atteint ou suspecté de la rage, les accidens qu'il éprouve peuvent être dus, soit à la morsure de l'animal, soit à l'effroi que l'individu a éprouvé, c'est alors que le diagnostic offre de l'obscurité. Le temps qui s'est passé entre l'action de la cause morbifique et le développement de l'hydrophobie doit d'abord appeler l'attention. La rage survient presque toujours du trentième au quarantième jour après la blessure, quelquefois dès le vingtième, ou du quarantième au soixantième, mais presque jamais au-delà de ces deux termes. L'hydrophobie se montre souvent peu de jours ou même peu d'heures après la cause qui l'a produite. Ainsi l'horreur des boissons, qui apparaîtra le jour où la morsure aura eu lieu, ou un des jours suivans, sera certainement due à l'effroi et non au virus; celle qui se montrera plusieurs années après la blessure, sera encore due au même genre. L'examen des symptômes est aussi de nature à éclairer l'opinion du médecin; il est rare que, dans l'hydrophobie spontanée, la physionomie présente l'expression particulière qui appartient à la rage communiquée; il est plus rare encore qu'il ne se joigne pas au frémissement convulsif, au crachottement, qui appartiennent à cette dernière, quelques phénomènes qui lui soient étrangers, tels que le délire, l'envie de mordre, une fièvre violente, ou, au contraire, une sorte de lenteur et de bénignité inaccoutumée dans l'ensemble des phénomènes de la maladie. La marche constamment croissante de la rage la distingue encore de l'hydrophobie, qui présente souvent une intensité égale pendant quelque temps, ou même une diminution progressive des accidens. Dans la rage, la mort, qui est inévitable, n'a jamais lieu avant le deuxième jour, presque toujours le troisième, ou, au plus tard, le quatrième ou le cinquième. Dans l'hydrophobie spontanée, elle peut avoir lieu en quelques heures, elle peut n'arriver qu'après quelques semaines. Toutes les fois enfin que la guérison a lieu, on peut conclure de cette seule circonstance que cette maladie n'était point la rage communiquée. D'après ces con-

sidérations, il sera difficile au médecin de confondre ces deux maladies.

Prognostic.

La terminaison est toujours fâcheuse; il n'existe pas un seul exemple de guérison bien avéré, et la rage déclarée a fait jusqu'ici autant de victimes qu'elle a frappé d'individus. La pâleur, le refroidissement des parties, les convulsions, le hoquet, etc., sont les signes précurseurs de la mort la plus cruelle.

Traitement, divisé en curatif et en préservatif.

Il n'y a pas de maladie contre laquelle on ait employé plus de moyens pour la combattre que contre la rage; une foule de remèdes ont été tour à tour essayés et préconisés; mais aucun n'a eu de véritable succès. Le traitement curatif de cette maladie n'offre encore au médecin qu'un triste sujet de méditation. Il n'en est pas de même des moyens préservatifs, qui, employés à temps et convenablement, parviennent très-souvent à soustraire un individu à une mort certaine. Ces moyens consistent dans l'ablation de la partie et la cautérisation.

On ne peut proposer l'ablation de la partie que dans le cas où la blessure est peu profonde et peu étendue; on la pratique avec le bistouri; il faut avoir soin qu'elle soit bien exacte, car la moindre quantité du virus suffirait pour rendre l'opération inutile. Si c'est un doigt ou un orteil, il est préférable d'amputer ces parties, et l'on peut encore avoir recours à la cautérisation, si on le juge nécessaire. Les caustiques dont on se sert pour cautériser sont, le fer rouge; les acides concentrés, la potasse caustique, le nitrate d'argent, et surtout le chlorure d'antimoine. Le fer rouge doit être préféré aux autres caustiques toutes les fois qu'on peut l'employer; son action est si prompte et si forte, qu'aucun principe délétère ne peut y résister. C'est le moyen le plus efficace que les anciens aient employé; c'est encore à

lui qu'on a recours dans les hospices, lorsque l'occasion se présente; mais il a quelques inconvéniens : d'abord il est très-effrayant pour quelque personnes, ensuite on ne peut suivre avec lui toutes les sinuosités d'une plaie profonde et déchirée; enfin, il se refroidit assez promptement par le contact des parties qu'il détruit : c'est dans ce cas qu'il peut être suppléé par les autres caustiques. Les acides nitrique, sulfurique, hydrochlorique ont été employés avec avantage : la potasse caustique et le nitrate d'argent peuvent être employés avec succès. Dans tous les cas, la cautérisation doit être faite promptement et profondément, à moins que les blessures ne soient en très-grand nombre, ou qu'elles soient situées près des parties dont la lésion serait dangereuse, telles que les grosses artères, les nerfs, les tendons, etc. On doit employer de préférence les caustiques liquides, parce que, sous cette forme, l'opérateur est plus sûr de leur action : celui qu'on emploie le plus communément est le beurre d'antimoine.

Pour employer ce caustique, l'on roule et l'on attache au bout d'un morceau de bois une bandelette de linge effilé, de manière à en former une espèce de pinceau. On le plonge dans le caustique, et après l'avoir laissé égoutter un peu, on le promène sur la plaie plus ou moins long-temps, selon qu'on veut cautériser plus ou moins profondément. Il ne faut jamais perdre de vue que la moindre quantité de virus que l'on ne neutraliserait pas pourrait produire la maladie, qu'il vaut mieux, par conséquent, cautériser un peu trop que trop peu.

Avant d'employer le caustique, quel qu'il soit, il faut avoir soin de dilater les plaies profondes et celles où la dent de l'animal a pénétré sous la peau; il faut sonder et découvrir avec le bistouri les plus petits recoins, afin de faire pénétrer partout le caustique. On doit enlever les chairs contuses déchirées avec le bistouri ou des ciseaux. Il faut ensuite laisser saigner la plaie, la frotter, la bien laver avec de l'eau, ou une dissolution d'eau alcaline, et ensuite appliquer le caustique comme nous l'avons dit plus haut. Si la plaie est située sur le trajet

d'un gros vaisseau, d'un nerf ou d'un tendon, on doit prendre les mêmes précautions que ci-dessus, mais l'on conseille d'appliquer sur la plaie, au lieu d'un caustique, un large vésicatoire, pour établir une suppuration qu'on doit entretenir pendant long-temps, à l'aide de quelques corps irritans qu'on place sur la plaie. Tels sont à peu près les moyens locaux auxquels on doit joindre les bains simples, la saignée, si la constitution de l'individu l'indique. On doit rassurer le malade, en employant tous les moyens propres à éloigner de lui les craintes qu'il pourrait avoir sur son sort.

Traitement curatif.

Quoique tout espoir de sauver le malade soit perdu, le médecin ne doit pas l'abandonner dans des circonstances aussi alarmantes. Il doit s'emparer de son esprit, et tâcher d'adoucir l'horreur de sa position, en lui promettant une guérison certaine ; et pour rendre moins affreux les derniers momens de son existence, il administrera les préparations opiacées, en bols, si le malade refuse les liquides, ou bien à l'état liquide, qu'on injectera dans le rectum ou dans les veines sous-cutanées. Le mucs, le camphre, la belladone, pourront concourir, sinon à guérir la maladie, dumoins à diminuer les douleurs et les convulsions effrayantes qui précède la mort la plus affreuse.

Quoique l'insuffisance d'une foule de remèdes qu'on a employés contre la rage soit bien prouvée, on ne doit pas les négliger tous; car c'est ici le cas de dire *Melius... anceps... quàm nullum.* Les principaux remèdes qu'on a préconisés sont le mer[illegible] en friction ; à l'intérieur, les sudorifiques, l'ammoniac, le vinaig[illegible], l'arséniate de potasse, l'opium, la belladone, la valériane, le plantain d'eau, qu'on regarde comme spécifique (en Russie); le chlore, que *Brugnatelli* paraît avoir employé avec succès (Gazette de santé, 21 janvier 1817); les saignées répétées; l'inspiratarition de vapeurs acétiques, ammoniacales, muriatiques; l'application des sinapismes, des vésicatoires, de glace sur la tête; les bains froids, chauds; la morsure de la vipère, l'acétate de

plomb, qu'on a vanté dans ce dernier temps, et par le moyen duquel on dit avoir guéri une personne âgée de vingt-un ans, mordue par un chien enragé, et chez laquelle la maladie était déjà déclarée. (Voyez Journal des progrès des sciences et institutions médicales, 1827; 3e. vol., p. 262.)

Il faut placer le malade dans un appartement éloigné du bruit, et faiblement éclairé, à cause de la grande susceptibilité des sens; il ne faut jamais le quitter, éloigner de lui les idées lugubres qui l'assiègent par des conversations agréables; enfin, se comporter auprès de lui comme si l'on avait l'espoir de le sauver.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Ad extremos morbos, extrema remedia exquisitè optima. *Sect.* 1, *aph.* 6.

II.

In omni morbo, mente valere et benè se habere ad ea quæ offeruntur, bonum; contrarium verò, malum. *Sect.* 2, *aph.* 33.

III.

Vulneri convulsio superveniens, lethale. *Sect.* 5, *aph.* 2

IV.

Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet. *Sect.* 8, *aph.* 6.

V.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Sect.* 2, *aph.* 5.

IV.

Lassitudines sponte obortæ morbos prænuntiant. *Ibid.*, *aph.* 5.